



## Newsletter n°34 – 1<sup>er</sup> juillet 2022

### Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités".

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09

mail : [catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr)

- A la Région, contact : Jean-Michel Chaplotte

mail : [jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche-comte.fr](mailto:jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche-comte.fr)

### **Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté**

Afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc... veuillez renseigner le formulaire sur le site de l'ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>

Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement.

Aussi, assurez-vous que l'adresse électronique que vous renseignez dans le formulaire est **exacte**.

Ces abonnements portent sur tout le site. Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question.



### **MOBILITES**

#### **- GART : rapport annuel 2021**

Disponible sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/gart-rapport-annuel-2021-a1061.html>

#### **- Report 09 et 10/11/2022 : Première édition des « Intermobil-Idées »**

Les Intermobil-Idées qui devaient se dérouler à Paris du 5 au 6 juillet 2022 sont désormais programmées les 9 et 10 novembre prochains à Paris dans les locaux du GART (situés au 22, rue Joubert 75009 Paris), cet évènement s'adresse aux directeurs, responsables et techniciens de la mobilité issus des AOM locales et régionales.

Retrouver le lien du programme et inscription sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/report-09-et-10-11-2022-premiere-edition-des-a1062.html>

#### **- Les mobilités détiennent leur Atlas**

Publié le 21 juin 2022 par la fondation Heinrich Böll, il donne à voir un instantané des mobilités en France et en Europe. Cet outil d'aide à la décision aborde les problématiques saillantes des mobilités : la question du genre dans les déplacements, la santé, l'emploi, les inégalités territoriales et sociales, les différents modes et leurs usages (avion, train, vélo, marche, transports publics, automobile)...

Retrouver l'Atlas sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-mobilites-detiennent-leur-atlas-a1063.html>

### - **38 % des entreprises ont déployé le forfait mobilités durables**

Soit une hausse de douze points par rapport à 2021. Ce chiffre émane de la deuxième édition du baromètre forfait mobilités durables, publiée le 30 juin. Sur les 823 organisations sondées, dont 72 % issues du secteur privé, 80 % des employeurs disent connaître ce dispositif et 40 % envisagent de l'instaurer. Le principal frein à sa mise en place évoqué reste, sans surprise, le coût pour l'entreprise.

Le communiqué de presse

<https://www.ecologie.gouv.fr/resultats-2eme-edition-du-barometre-forfait-mobilites-durables>

La suite de l'article et l'infographie

<https://www.francemobilites.fr/resultats-du-deuxieme-barometre-forfait-mobilites-durables>

## **MOBILITES ACTIVES :**

### - **mise en œuvre du Savoir rouler à vélo**

Le programme soutient le déploiement du Savoir rouler à vélo (SRAV) sur les territoires, afin de développer l'apprentissage du vélo en autonomie chez les enfants de 6 à 11 ans.

En savoir plus, le programme et inscription : <https://generationvelo.fr/>

### - **Les projets des journées nationales des voies vertes**

L'AF3V (Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes) recense les manifestations se déroulant pendant les Journées nationales des voies vertes (JNVV), intégrées à la Semaine Européenne de la Mobilité (du 16 au 22 septembre).

Les manifestations concernent des randonnées découverte, cyclistes ou pédestres sur une voie verte, des «randonnées militantes» pour demander la création d'une voie verte, l'inauguration d'un itinéraire ou d'une continuité, des stands d'information...

Collectivités, associations, offices de tourisme... sont invités à inscrire leurs projets d'évènements autour d'une voie verte (existante ou "en devenir") [sur le site de l'AF3V](#).

## **MOBILITES - ENERGIE :**

### - **Prolongation du bonus écologique jusqu'à la fin de l'année**

Un [décret](#) (Décret n° 2022-960 du 29 juin 2022 relatif aux aides à l'acquisition ou à la location de véhicules peu polluants), paru le 30 juin, prolonge les aides à l'achat et à l'acquisition de véhicules électriques et hybrides jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### - **Journées européennes de la mobilité de Strasbourg : webinaire du 4 juillet 2022**

La première des 3 séquences qui composeront la 5<sup>ème</sup> édition des Journées européennes de la mobilité de Strasbourg sera consacrée à l'énergie et aux mobilités.

Le lien pour des informations complémentaires et inscription est sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/4-juillet-2022-journees-europeennes-de-la-mobilite-a1044.html>

### - **Baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public - juin 2022**

Au 31 mai 2022, la France comptait 62 139 points de recharge ouverts au public, ce qui correspond à une évolution de + 51 % de leur nombre en un an. Ce baromètre est réalisé par l'Avere-France et le Ministère de la Transition Écologique sur la base de données de GIREVE.

Retrouver le document sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-national-des-infrastructures-de-recharge-a1064.html>

### - **Baromètre des immatriculations des véhicules électriques et hybrides rechargeables - mai 2022**

Les immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables ont connues un léger ralentissement en mai 2022 avec une évolution de + 9.8 % par rapport à mai 2021. Néanmoins, la mobilité électrique s'octroie près de 18 % de parts de marché le mois dernier, avec 27 633 véhicules immatriculés.

Lire la suite avec le lien sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-des-immatriculations-des-vehicules-a1065.html>

### **- Bornes de recharge sur autoroutes**

La date butoir du 1er janvier 2023 est supprimée des conditions pour bénéficier de l'aide à l'installation. Un [arrêté](#) paru le 19 juin modifie le [dispositif](#) prévu pour accélérer le déploiement des points de recharge rapide ouverts au public le long du réseau routier et autoroutier national. Pour bénéficier d'une subvention, les travaux ne doivent plus nécessairement être réalisés d'ici à la fin de l'année 2022.

## **INFRASTRUCTURES ROUTIERES :**

### **- Sécurité des ponts**

Trois ans après un rapport de mission appelant à un "Plan Marshall" pour remédier à l'état jugé préoccupant des ponts routiers, la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat a exercé son droit de suite et constaté que la mise en œuvre des actions préconisées reste insuffisante en termes de moyens financiers. Pour enrayer la "spirale de dégradation" des ouvrages d'art, elle vient d'adopter à l'unanimité sept nouvelles propositions.

Le rapport et la synthèse sont consultables sur le site :

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-669-notice.html>

### **- Signalisation routière : expérimentation d'un nouveau panneau en agglomération**

Nouvelle expérimentation en matière de signalisation routière. Introduite par un arrêté publié au Journal officiel le 22 juin, celle-ci vise à tester un panneau d'information de sécurité routière SR3d carré de dimension "miniature" (500 millimètres de côté) pour l'annonce des zones où la vitesse est contrôlée par un ou plusieurs dispositifs de contrôle automatisé, sur des voies pour lesquelles la vitesse maximale autorisée n'excède pas 50 km/h. L'expérimentation, d'une durée de deux ans, pourra se dérouler sur les communes dotées d'un dispositif de contrôle automatisé en milieu urbain situées dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Doubs, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Territoire de Belfort.

**Référence :** [arrêté du 25 mai 2022 relatif à l'expérimentation d'une signalisation d'annonce d'une voie contrôlée par un dispositif de contrôle automatisé en milieu urbain](#), JO du 22 juin 2022, texte n°18.

## **TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES :**

### **- Transport de bois : réglementation et responsabilités**

Le bois se situant généralement sur des chantiers difficiles d'accès, son extraction nécessite du matériel de transport renforcé et spécifique.

Le service transports mobilités de la DREAL a finalisé, grâce à l'appui du pôle communication, un document type « plaquette » à destination des transporteurs de bois afin de rappeler la réglementation applicable, et attirer l'attention sur les responsabilités en cas de surcharge, de mauvais arrimage ou d'accident.

Retrouver la suite de l'article et les liens vers la plaquette sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/transport-de-bois-reglementation-et-a1067.html>

## **LOGISTIQUE :**

### **- Save the date : Rencontre Nationale InTerLUD**

Le 4 octobre prochain, les équipes d'InTerLUD vous convient à leur deuxième Rencontre nationale au Forum des Images – Paris 1er – Plénière de 9h à 12h30 – Ateliers de 14h à 16h.

Retrouver le programme sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/save-the-date-04-10-2022-rencontre-nationale-a1066.html>

## **FERROVIAIRE :**

### **- Lettre d'information SNCF "SATISF' ACTIONS N°8 mai - juin 2022"**

La lettre d'actualités du Groupe SNCF en Bourgogne Franche-Comté

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/lettre-d-information-sncf-satisf-actions-no8-mai-a1069.html>

## **PUBLICATIONS – INFORMATIONS - DONNEES :**

**- Newsletter AFT - N°37 - Juin 2022**

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-aft-no37-juin-2022-a1068.html>